

VOIE MUNICIPALE



Numéro 1

Mars 2010

■■■■■ VIE MUNICIPALE ■■■■■

Mot du maire

Quelle joie de pouvoir vous annoncer le lancement de cette nouvelle publication qui se veut un lien privilégié entre votre Conseil et vous tous. Grâce au travail du Comité des communications, mis sur pied en janvier dernier, j'ai le plaisir de vous annoncer que la présente publication vous sera acheminée environ à tous les deux mois. Elle contiendra les informations pertinentes quant au travail de votre Conseil et ses réalisations. Une place aussi pour l'évolution des dossiers en cours, l'écho des divers comités, sans négliger pour autant notre réalité économique, culturelle et communautaire. Finalement un calendrier des événements à venir complètera le tout.



Réal Pelletier, maire.

Cette publication bilingue se veut une « *VOIE* » privilégiée, un premier pas vers une meilleure communication entre tous les intervenants intéressés par les affaires municipales. Espérant que vous prendrez autant de plaisir à lire cette nouvelle publication que nous en avons eu à la réaliser...

Maire suppléant

Le maire suppléant pour la période de décembre 2009 à juin 2010 est madame Ginette Lamoureux-Messier, conseillère au siège #5.

Nominations du Conseil

En décembre dernier, le Conseil a procédé à la nomination des personnes responsables des divers dossiers de la municipalité. Voici ces nominations selon les dossiers :

Administration générale

Réal Pelletier

Sécurité publique (inter-municipal)

Daniel Boucher
Marielle Cartier
Serge Courchesne
Richard Désourdy

Urbanisme et zonage

Daniel Boucher
Marielle Cartier
Richard Désourdy

Voirie municipale

Richard Désourdy
Clément Galipeau

Communications

Daniel Boucher
Serge Courchesne
Ginette Lamoureux-Messier

Loisirs et culture

Daniel Boucher
Serge Courchesne
Ginette Lamoureux-Messier

En route vers la 35 (inter-municipal)

Marielle Cartier
Clément Galipeau
Ginette Lamoureux-Messier

Hygiène du milieu

Marielle Cartier

NOTE : Le maire est nommé d'office sur chacun des comités et peut y assister en tout temps.

Notre inspecteur municipal

Le rôle d'un inspecteur municipal n'est pas une mince affaire. Selon la loi, monsieur Luc Marchessault, notre inspecteur municipal, doit :

- Informer les citoyens de la réglementation qu'il doit appliquer;
- Recevoir et analyser les demandes de permis;
- Émettre des permis et certificats conformes à la réglementation;
- Faire des inspections afin de s'assurer du respect des règlements qu'il est chargé d'appliquer;
- Émettre des constats d'infraction.

Monsieur Marchessault a suivi une formation dans plusieurs domaines, ce qui fait de lui une personne-ressource jouissant d'une solide expertise. Nous y reviendrons dans une publication ultérieure.

Réglementation canine



Nous tenons à rappeler que les chiens doivent toujours être tenus en laisse ou attachés lorsqu'ils sont à l'extérieur. De plus, une licence au coût de 10.00\$ est requise pour votre « toutou » pour son droit de résidence sur le territoire de la municipalité. Ce montant devrait apparaître sur votre compte de taxes. Finalement, il est du devoir du gardien du chien d'enlever ou de nettoyer les matières fécales laissées sur le terrain des propriétés publiques et privées.

Compte de taxes

Vous devriez avoir reçu votre compte de taxes. Il est à noter que le taux de taxe (0.6171\$ par tranche de 100\$) se divise en deux segments : soit la taxe à l'investissement qui servira essentiellement aux dépenses d'immobilisation (pavage, réfection de nos immeubles, achat de camion, etc.), et la taxe générale qui sert à la gestion au jour le jour de la municipalité. Nous vous rappelons aussi que le premier versement arrivera à échéance le 31 mars prochain.

Embauche d'un pompier

Suite à la démission d'un de nos pompiers volontaires, le Conseil a procédé à l'engagement de monsieur Yvan Cyr, nouveau résident de Saint-Armand, un pompier chevronné et expérimenté. Bienvenue parmi nous Yvan...

Achat d'un camion-citerne

Notre vieux camion-citerne étant sur le point de rendre l'âme, le Conseil a décidé de faire l'acquisition d'un nouveau camion afin d'assurer à ses citoyens la même qualité de service. Le devis est actuellement en phase d'élaboration. Si tout va bien, les appels d'offres seront lancés lors de l'assemblée régulière d'avril prochain. Comme d'habitude, le coût d'achat sera partagé avec la municipalité de Pike River, notre partenaire dans ce dossier. D'autre part, le Conseil, dans une vision à long terme, s'attaquera sous peu à un plan de renouvellement des véhicules d'incendie.



Service en prévention des incendies

Suite à l'entente entre les municipalités et la MRC Brome-Missisquoi, cette dernière offrira les services d'un technicien en prévention des incendies (monsieur Carl Préfontaine) essentiellement pour les immeubles à « hauts risques ». Le but est de réduire le nombre d'incendies et de contribuer à diminuer les pertes de vie, les blessures et les dommages matériels lors de sinistres. Un « **plus** » donc pour notre communauté. Pour ce qui est du résidentiel, c'est toujours notre propre service d'incendie qui voit à la prévention.

Nous tenons à rappeler que toute activité de brûlage à l'extérieur exige un permis obligatoire. Ce permis est disponible gratuitement en téléphonant au 514 617-6853.

Boîtes postales



Postes Canada a commencé à installer les nouvelles boîtes postales communautaires. L'installation et le remplacement de toutes les boîtes postales désuètes se feront en 2010 selon les informations communiquées par la société d'état.

||||||| VIE COMMUNAUTAIRE |||||||

Aménagement de la gare

Une partie de l'espace de la vieille gare est présentement en aménagement (salle de bain, bureau, étagère, ordinateur avec lien internet, ligne téléphonique, etc.) afin d'accueillir les aînés dans le cadre du projet fédéral « **Nouveaux horizons** ». D'ailleurs, la subvention gouvernementale de près de 25,000\$ a été acceptée. Plusieurs activités seront donc offertes bientôt à tous les citoyens. Surveillez les informations à venir...

Abonnement à la bibliothèque de Bedford

Comme l'an dernier, la municipalité a accepté de rembourser l'abonnement des citoyens de Saint-Armand à la bibliothèque de Bedford jusqu'à concurrence de 15.00\$ pour un particulier et de 25.00\$ pour un abonnement familial, sur présentation d'un reçu et d'une preuve de résidence. Se présenter au bureau municipal aux heures d'ouverture.



Cours de « braingym »

Des cours de « **braingym** » (exercices de mémoire/concentration) seront offerts de 13h15 à 14h45 à compter du 7 avril prochain au Centre communautaire. Pour informations : Lise Bourdage, 450-248-7654.

Fêtes du 400^{ème}

Madame Chantal d'Auteuil, directrice générale de l'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi, a fait parvenir une lettre de félicitations à madame Ginette Lamoureux-Messier, conseillère municipale, pour l'organisation et la réalisation des fêtes du 400^{ème} du lac Champlain du 23 août 2009. Voilà qui démontre bien l'implication de celle-ci dans son milieu. Bravo à madame Lamoureux-Messier et tous ses collaborateurs pour ce franc succès.

Concert



Le Carrefour culturel de Stanbridge East présente l'ensemble de « **Musique Active** » (www.musiqueactive.com) de Montréal à l'Église St-James-the-Apostle, au 15, rue Maple Street à Stanbridge East, le 27 mars 2010 à 19h30. Billet à 10.00\$ au 450-248-7827 ou 450-248-2018.

Cueillette des ordures

Tel qu'annoncé précédemment, la cueillette des ordures ménagères se fera à tous les lundis dès le 15 mars et ce jusqu'au 1^{er} novembre 2010. Prendre note aussi que la prochaine cueillette des gros rebuts se fera le 10 mai prochain.

Le temps des sucres

Le temps des sucres est déjà commencé depuis quelques semaines. Certains producteurs des environs peuvent vous recevoir. Encouragez nos acériculteurs... Et sucrez-vous le bec!



■■■■■ DÉVELOPPEMENT DURABLE ■■■■■

Revitalisation des berges

Le projet de revitalisation des berges du lac Champlain, sur une distance de quatre kilomètres, et au coût d'environ 150,000\$ est en marche. Afin de vous présenter ce projet, ainsi que la ventilation des coûts, une rencontre d'information est prévue pour l'ensemble des citoyens, mais plus particulièrement pour les résidents riverains du lac. Elle se tiendra au Centre communautaire le **mercredi 21 avril 2010 à 19h30**.

Site internet



Après mûre réflexion, la municipalité a décidé de prendre en charge la totalité de son site internet. À cette fin, elle prévoit, d'ici peu, l'engagement d'une personne responsable du site (appelé « webmestre ») qui verra à mettre à jour le site et en faire le développement. Toute personne intéressée à occuper ce poste, est invitée à laisser ses coordonnées au 450 248-2344, au plus tard le 8 avril 2010.

Pour sa part, la Société de développement de Saint-Armand sur internet, qui a mis en place le site actuel sous la présidence de monsieur André Lapointe, poursuivra ses démarches afin d'alimenter le site selon ses intérêts.

■■■■■ CALENDRIER ■■■■■

2 et 5 Avril

Les bureaux de la municipalité seront fermés pour les fêtes de Pâques.

6 avril

Assemblée régulière du Conseil au Centre communautaire à 19h30.

7 avril

Début des cours de « *braingym* ».

20 avril

Assemblée de la MRC à Cowansville, 19h30.

21 avril

Rencontre d'information sur le projet de revitalisation des berges du lac Champlain présenté par la firme « **Synergis** », à 19h30 au Centre communautaire de Saint-Armand.

25 avril

Assemblée générale du journal « **Le Saint-Armand** » au Centre communautaire, 13h00.

3 mai

Assemblée régulière du Conseil au Centre communautaire à 19h30.

10 mai

Cueillette des gros rebuts.

13 et 14 mai

Salon de la Sécurité civile au Château Mont-Sainte-Anne, à Beaufort, Québec.

18 mai

Assemblée de la MRC à Cowansville, 19h30.

Votre activité peut se retrouver dans notre calendrier en faisant parvenir les informations pertinentes à l'adresse de courriel suivante :

starmand@bellnet.ca

Notre site internet prendra de l'expansion sous peu. À surveiller...